

## **La dette extérieure, facteur d'aggravation de la crise des pays de la CEMAC : analyse des solutions proposées, *Moulenvo André***

Si les décennies 1960 et 1970 ont traduit au sein des pays membres de la CEMAC d'excellentes performances économiques (cas du Cameroun avec un taux de croissance annuel moyen de 7%), performances qui les ont conduit à se doter d'infrastructures économiques, sociales et culturelles, par contre les décennies 1980 et 1990 ont été celles de l'économie de l'endettement international pour ces pays. L'économie congolaise, avec un encours de la dette passant de 200 à 1200 milliards de FCFA au cours de la décennie 1980 et celle du Cameroun avec un pourcentage de l'encours de la dette extérieure sur la dette totale de 70% en moyenne dans la deuxième moitié de la décennie 1980, connaissent des difficultés économiques insoutenables.

En effet, la détérioration des termes de l'échange observée depuis la décennie 1970, le manque de diversification des exportations dominées par des produits primaires et l'absence d'épargne nationale pouvant soutenir les investissements productifs vont engendrer la récession économique dans la plupart des pays de la sous – région. La dette extérieure, associée à ces éléments, constitue un facteur d'aggravation de la crise. De même les emprunts extérieurs contractés au cours des décennies 1980 et 1990 avec le concours de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International, en vue de pallier à cette situation de crise économique, n'ont fait qu'aggraver celle-ci. L'allègement et même l'annulation de la dette extérieure est présentée comme la solution aujourd'hui à la crise de l'endettement.

La République du Congo et la République du Cameroun constituent le cadre empirique de cette étude. Notre problématique s'articulera autour de deux questions :

- d'une part, quel est l'impact de la dette extérieure, en tant que facteur d'aggravation de la crise, sur le volume des investissements publics ?
- d'autre part, quel est l'impact des mesures d'allègement de la dette extérieure sur le volume des investissements publics ?

**Hypothèse 1** : La dette extérieure est un facteur d'aggravation de la crise. Il freine le développement de l'investissement public et entraîne l'économie dans la récession permanente et la population dans une grande pauvreté.

**Hypothèse 2** : Les mesures d'allègement de la dette contribuent à libérer des capitaux pouvant accroître les investissements publics et ainsi créer les conditions d'une croissance durable.

La **méthodologie** reposera sur un système d'équations simultanées qui nous permettra d'évaluer l'impact de la dette extérieure sur le volume des investissements publics tant au Congo – Brazzaville qu'au Cameroun en utilisant les données la BEAC de 1980 à 2002.